**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 JANVIER 2022**

**Membres présents** Italo, Jean, Yves, Jean-Luc, Stéphanie, Ludo, Mourad, Nono, Tony, Jacky Christian, François, Didier, Francine.

La date limite pour la reprise des licences est fixées au 9 mars ou dix jours avant la première compétition. Pour pénétrer dans le boulodrome il faut avoir, outre le passe vaccinal, une carte de membre pour les collègues licenciés dans un autre club de la fédération ou une licence pour toutes les autres personnes. Il sera laissée deux possibilités gratuites aux personnes venant découvrir la pétanque de pénétrer gratuitement dans le boulodrome à la troisième fois il faudra faire une demande de licence, de ce fait il y aura un accès interdit aux non licenciés.

Le boulodrome sera ouvert tous les jours à compter du 17 janvier aux horaires de 14h à 19h y compris les dimanches. Le premier dimanche du mois il y aura un concours ouvert aux licenciés de la FFPJP, avec mise redistribuée et tirage à la volée. Il y aura une alternance au niveau des serveuses à savoir trois jours pour Annie, trois jours pour Francine et un membre du comité pour le dimanche après-midi

 Des commissions seront ouvertes avec des membres extérieurs au comité pour différentes actions à savoir animation, repas, concours, entretien, téléthon, CDC, etc avec une inscription sur les feuilles ad-hoc

Il est demandé aux personnes de fumer pas trop près du bar.

Il a été présenté les nouveautés concernant les CDC pour la saison à venir comme les tenues homogènes avec trois sponsors autorisés dessus, les contrôles d’alcoolémie individuels pendant la compétition avec exclusion pour la saison complète

Nous modifierons les tenues avec un achat à 50 % pour le club et 50% pour le joueur une publicité à été laissée au bar et un devis sera réalisé auprès d’ entreprise, cette somme pourra être réduite avec l’ apport des sponsors à chercher.

La prochaine réunion est fixée au samedi 19 février à 10h au boulodrome.